

MERENVIELLE

Infos

N°57

Décembre 2016

Infos générales

- 1 • Etat Civil
• 11 Novembre
• Recensement

- 2 • Noël 2016
• Tri sélectif

- 3 • Recensement

En Mairie

- 5 • Rénovation de la Mairie

- 8 • Histoire Ecole

- 9 • Les échos du Relais

- 11 • Conseil Départemental

Vie Pratique

- 14 • L'Arche des Bambins

- 15 • La Boule Mérenvielloise

- 17 • La Bosca

- 18 • Petites annonces



Pages

Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi 15h00 – 19h00
Mardi 14h30 – 18h00
Mercredi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi





Etat Civil

Naissances

Cathy DUVAL née le 8 Août 2016

Paul DUVAL né le 8 Août 2016

Eloan PERDIGUIER né le 27 Août 2016

Manon Joséphine PERDIGUIER née le 5 Octobre 2016

Cérémonie du 11 Novembre 2016

La cérémonie de commémoration du 98^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918 et du centenaire de la Grande Guerre a eu lieu le Vendredi 11 Novembre à 17h00 devant le Monument aux Morts de la Résistance en présence de l'ARAC de LEVIGNAC, de la FNACA de LEGUEVIN et du Représentant du Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Léguevin.

Après le dépôt de la gerbe effectué par Mr le Maire son adjointe et les enfants, puis l'hommage rendu aux anciens combattants, les habitants présents ont pu visiter la nouvelle Mairie et se sont rendus à la salle municipale pour goûter au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???



Le recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE :

Pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales, à la Mairie avant le 31 Décembre 2016, pour les prochaines élections présidentielles de 2017.

Noël 2016



Comme chaque année, la Municipalité de Mérenvielle invite les Aînés de plus de 65 ans à un apéritif dînatoire qui aura lieu le **Dimanche 11 Décembre 2016 à 11h30**, afin de leur remettre un colis gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour les problèmes de transport, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie.

Pour le personnel communal, un apéritif dînatoire avec remise de colis gourmand et jouets de Noël aux enfants, auront lieu le **Vendredi 9 Décembre à 19h00**.

Tri sélectif

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de la Save
au Touch

*Préserveons la nature
et les générations futures... Trions*

A déposer vides et en vrac, **sans sac plastique**, dans *le bac tri à couvercle bleu*

Bouteilles et flacons en plastique	
Emballages métalliques	
Emballages en carton, journaux, magazines	

 Ordures ménagères, films et sacs plastiques, petits emballages, barquettes plastiques, polystyrène, emballages contenant des restes, papiers gras, papiers déchirés, couches, vaisselle, ampoules, tapisseries

 A porter au *Récup'Verre*

 Sans bouchon ni couvercle, qui devront être jetés dans *le bac à couvercle vert*

Un doute... une question ? **05 34 55 46 10**  ECO EMBALLAGES



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



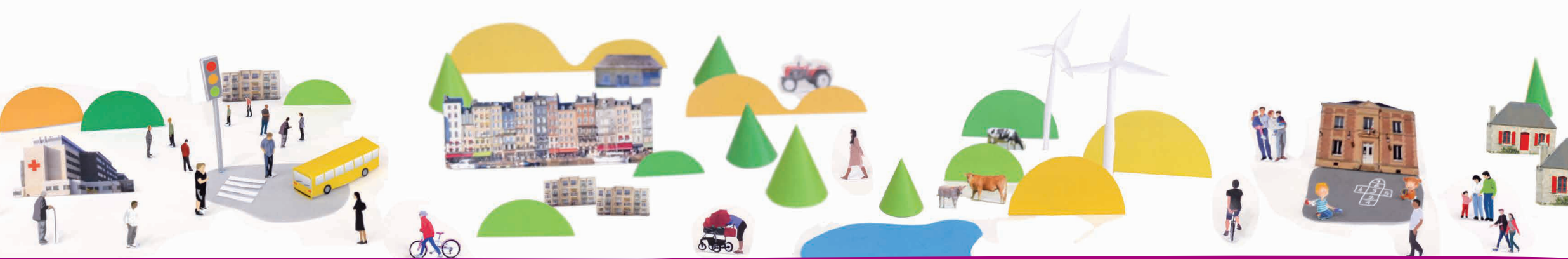
Insee & votre commune



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

Rénovation de la Mairie

Après 10 mois de travaux importants, la Mairie a fait peau neuve et offre aux habitants de Mérenvielle des locaux agréables, clairs, conviviaux et surtout conformes aux normes de sécurité.

La première construction de l'Ecole remonte en 1865, puis un agrandissement et la création de la Mairie en 1892.

Aménagement du Secrétariat de la Mairie en 1983 et 1993.

Rendons hommage aux anciens Maires de Mérenvielle :

DEPARTEMENT de la HAUTE GARONNE
MAIRES de la COMMUNE de MERENVIELLE

1792 - 2016

<i>DUPRAT Pierre</i>	<i>1792 - 1795</i>
<i>DESCLAUX Pierre</i>	<i>1795 - 1797</i>
<i>DUPRAT Pierre</i>	<i>1797 - 1797</i>
<i>BEZARD Cirice Alexandre</i>	<i>1797 - 1813</i>
<i>de ROUME Cazimir</i>	<i>1813 - 1830</i>
<i>BRU César</i>	<i>1830 - 1833</i>
<i>DESCLAUX Josep-Nicolas</i>	<i>1833 - 1837</i>
<i>SOULIGNAC Albert</i>	<i>1837 - 1843</i>
<i>VIGNEAUX Jean-Antoine</i>	<i>1843 - 1848</i>
<i>OUBRADOUX Jean</i>	<i>1848 - 1851</i>
<i>BARTHES Jean-Bernard</i>	<i>1851 - 1862</i>
<i>CABARE Virgile</i>	<i>1862 - 1886</i>
<i>PAGES Basile</i>	<i>1886 - 1891</i>
<i>MARTRES Joseph</i>	<i>1891 - 1919</i>
<i>HIVONNAIT Pierre</i>	<i>1919 - 1925</i>
<i>BEZIAT Jean</i>	<i>1925 - 1935</i>
<i>BOUZIGUES Joseph</i>	<i>1935 - 1939</i>
<i>JULIA Jean</i>	<i>1939 - 1944</i>
<i>VERSEVY François</i>	<i>1944 - 1953</i>
<i>ASTE Emile</i>	<i>1953 - 1977</i>
<i>BARBE Pierre-Bertrand</i>	<i>1977 - 1989</i>
<i>ALEGRE Raymond</i>	<i>1989 - 2016</i>





Ecole de Mérenvielle 1964-1965

Génération de l'Ecole Publique, poussière des parquets, poussière de la craie tombée le long des tableaux, chaleur des poêles à bois ou a charbon, odeur de l' encre d'imprimerie. Malgré le temps qui s'envole, ce qui ne s' oublie jamais, ce sont les souvenirs d'Ecole.
Reconnaissez-vous ces enfants ? Certains n'ont pas été identifiés! Merci de nous informer.



1-? 2-Philippe DELEHAYE 3-Michelle SANS 4-Danielle LAURENSKI 5-Gérard SAINT SUPERY 6-Jean Claude MATTERA
7-? SANS 8-? SANS 9-Françoise DELEHAYE 10-Eric BERET 11-Philippe CROS 12-Jean-Pierre KIENTZLER 13-?
14-Patrick KRAHENBOUL 15-Jacques BOUZIN

Les échos du relais



La vie du Relais d'Assistantes Maternelles de la vallée de la Save LEVIGNAC, LASSERRE, PRADERE LES BOURGUETS, SAINTE LIVRADE, MERENVIELLE

Le relais est un livre à histoires que petits et grands aiment en tourner les pages...

Les temps de « contes et musique » à la médiathèque de Levignac ont rythmé ce premier trimestre avec la présence de Brigitte Mondini conteuse et de Caroline.

Enfants et assistantes maternelles participent et exposent leurs œuvres au MACA du dimanche 20 novembre à Sainte Livrade.

Comme chaque fin d'année, le relais se propose de rassembler parents, enfants et assistantes maternelles autour d'un spectacle et d'un goûter de convivialité. Le rendez-vous est fixé le 8 et le 12 décembre en matinée à la salle des Fête de Sainte Livrade avec la compagnie CREA, un théâtre de marionnette sur le thème de Noël « Ma commode à histoires ».

Dés la rentrée de 2017 et ce jusqu'au printemps, les enfants se rencontreront autour de la musique et du son dans la salle polyvalente de Mérenvielle pour « Un éveil Méli Melo »...dances, chants, jeux rythmés...

Les assistantes maternelles se mobilisent cette année encore pour 4 soirées de réflexions organisées par le RAM sur leur pratique professionnelle: janvier, février, avril et mai 2017.





Le RAM...

Un lieu pour LES ENFANTS, LES ASSISTANTES MATERNELLES

Mais aussi pour LES PARENTS à la recherche d'un mode de garde, pour de questions d'ordre éducative, administrative... pour LES FUTURS PARENTS

Et encore pour LES FUTURES CANDIDATES à l'agrément.

lundi et jeudi 8h45 à 12h : AsMat et ENFANTS

lundi et jeudi 12h à 13h15 : permanences téléphoniques

lundi 14h à 16h15- jeudi 14h à 17h15 : RDV conseillé

05.61.85.58.71 ram.valleedelasave@orange.fr

RESPONSABLE Caroline Coumel Gendre

Assistantes Maternelles agréées sur la commune de Merenvielle

- BARRERRE Marie-Pierre 05 61 06 86 07
- SOUNAC Rose 05 61 86 71 25

Madame, Monsieur,

Au Conseil départemental, nous pensons que la solidarité nous appelle à affronter ensemble, collectivement, les difficultés rencontrées. Et c'est précisément cette solidarité qu'apporte le Conseil départemental en adaptant sans cesse son action publique de proximité, pour être au plus près de la réalité et en cherchant à être toujours porteur de cette innovation, source de mieux être pour les habitants de la Haute-Garonne, quel que soit leur âge, leur niveau de revenu et leur lieu de vie.

Comme se plaît souvent à le dire le Président du Conseil départemental, Georges Méric : la solidarité, c'est l'ADN du Département. **730 millions d'euros sont consacrés en 2016 à l'action sociale, soit plus de 50 % du budget. La place que nous voulons accorder aux personnes âgées et aux personnes handicapées, le lien que nous voulons promouvoir entre les générations dans notre société sont autant de questions prédominantes pour l'assemblée départementale.**

Le maintien à domicile demeure la pierre angulaire de notre politique d'accompagnement des personnes âgées. Pour ces dernières, l'APA dont la réforme est lancée restera une grande avancée sociale impulsée par le Gouvernement. Nos 23 maisons des solidarités (MDS) et notre réseau de 90 points d'accueil travaillent sur l'information et l'orientation, en vue de bâtir un plan d'aide personnalisé destiné à privilégier le maintien à domicile le plus longtemps possible : aide à domicile, téléassistance, logement adapté...

La loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, qui conforte le rôle du Département dans la gestion des services d'aide à domicile (SAAD), réforme l'APA en permettant aux bénéficiaires qui en ont le plus besoin d'avoir plus d'heures et moins de reste à charge. Ainsi la loi va autoriser une hausse des plafonds des plans d'aide.

Même si tous les bénéficiaires pourront prétendre à une augmentation d'heures, en Haute-Garonne ce sont 3 000 bénéficiaires dont les plans sont aujourd'hui au maximum qui seront concernés. Pour les bénéficiaires les plus dépendants, la loi prévoit aussi une baisse du reste à charge.

Enfin, je voudrais souligner une mesure qui nous tient particulièrement à cœur et qui vient d'aboutir : la mise en place des halte-répits. Nous nous étions engagés pendant la campagne électorale de 2015 à accompagner leur développement en Haute-Garonne car le répit des aidants familiaux est un enjeu majeur dans notre société qui est inscrit dans la loi ASV.

Ces dispositifs d'accueil pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés n'ont pas de finalité thérapeutique. Ils proposent une prise en charge et un accompagnement relais de la personne âgée de façon à permettre à l'aidant de se ressourcer en prenant du temps pour lui.

Mi-avril, nous avons lancé un appel à projets. Le 30 juin, 7 projets ont été examinés. L'EHPAD Saint Jacques de Grenade s'est positionné afin de créer un nouveau service à la population. Cette offre alternative vise à répondre à une réelle attente au sein de nombreuses familles qui vivent à domicile avec un parent âgé et qui ont vraiment besoin de « souffler » un peu, de prendre un peu de temps pour soi.

Mesdames et Messieurs, comme vous pouvez le lire, le Conseil départemental est soucieux de déployer et de renforcer un service public de proximité, efficace et disponible en faveur des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap, un Conseil départemental qui agit contre la perte de lien social, l'isolement, l'exclusion et dont les choix politiques garantissent l'accès aux droits des plus fragiles dans une société qui doit faire face au vieillissement de sa population. **Le Ministère de la santé estime que d'ici 2040, la population dépendante de notre pays serait comprise entre 1.7 et 2.2 millions de personnes. Nous devons donc collectivement nous préparer à la montée en puissance de la dépendance.**

Bien cordialement.

Véronique Volto

Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Chargée de l'action sociale seniors



Novembre 2016

Le Conseil Départemental toujours à vos côtés !

Mesdames et Messieurs,

Les élus du Conseil Départemental se sont réunis en session budgétaire, les 18 et 19 octobre dernier, afin d'adopter la deuxième décision modificative 2016. Cette session a été particulièrement riche en débats sur des sujets très divers qui ont un impact direct sur votre vie quotidienne, aussi bien en matière de déplacements que d'environnement, que sur des sujets sociétaux.

Ces sujets touchent les jeunes comme les moins jeunes : le droit à l'avortement qui relève du **droit universel des femmes à disposer de leur corps** que nous avons voulu réaffirmer ou encore le **droit à mourir dans la dignité pour nos aînés.**

Nous avons lancé la **création de Haute-Garonne Développement**, une société publique locale destinée à soutenir les bassins de vie péri-urbains et ruraux dans leur accès au foncier économique, pour assurer la création et la commercialisation de zones d'activités. **Cette structure accompagnera les nouvelles intercommunalités, comme celle qui réunira Save-et-Garonne avec Cadours, dans leur stratégie de développement économique, dès le printemps 2017, afin de favoriser l'emploi local.**

En ce qui concerne la 3^{ème} ligne de métro, nous avons décidé de participer au débat public en déposant une motion auprès de la Commission Nationale du Débat Public. En juin 2016, nous avons voté un financement à hauteur de 201 millions d'euros du Plan de Déplacements Urbains sur 15 ans, dont **102 millions d'euros consacrés au projet de 3^{ème} ligne de métro, reliant la gare de Colomiers à la gare de la Cadène à Labège.**

Grâce à la réaction du Conseil Départemental, Tisséo a maintenu le tarif jeunes à 10 euros, accessible à tous, contribuant ainsi à lutter contre la précarité, à augmenter le pouvoir d'achat des jeunes et à renforcer leur autonomie, tout en leur donnant accès à des transports écologiques vers Toulouse, l'une des villes les plus attractives de France pour les jeunes qui étudient, travaillent et s'installent souvent dans sa périphérie.

Nous avons décidé également d'augmenter le nombre de jeunes accueillis au Conseil Départemental en contrat d'apprentissage et étendu le dispositif des emplois d'avenir pour favoriser l'accès et le retour à l'emploi pour les jeunes et les personnes qui acquièrent alors une qualification, dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale. Au Conseil départemental, après trois ans de mise en oeuvre, nous avons voulu poursuivre cet engagement et accroître le nombre de bénéficiaires (25 apprentis et 70 emplois d'avenir).

Nous avons décidé aussi de nous engager dans un partenariat avec le Stade toulousain, comme nous l'avons déjà fait dans notre canton avec le Grenade Sport et beaucoup d'autres clubs et écoles de sport.

Pour prendre connaissance de façon plus détaillée de nos décisions qui impactent votre vie quotidienne, nous vous proposons de vous rendre sur le site internet du Conseil départemental. **Avec mon collègue, Alain Julian, nous restons bien sûr à votre disposition tout au long de l'année. Vous pouvez nous contacter très facilement au Conseil Départemental ou nous rencontrer lors de nos permanences à Grenade et dans les autres communes du canton.**

En attendant, nous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. C'est avec plaisir que nous vous retrouverons pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Bien cordialement.

Véronique Volto

Vice-Présidente du Conseil Départemental

Conseillère départementale du canton de Léguevin avec Alain Julian

Crèche « l'arche des bambins »

Des nouvelles des bambins...

La crèche accueille cette année beaucoup de nouveaux bébés (accueil à partir des deux mois et demi de l'enfant) car de nombreux « grands » (trois ans !) sont partis à l'école après l'été.

Nous souhaitons à tous la Bienvenue et faisons de notre mieux pour prendre soin d'eux...

Les parents ont été nombreux à assister à la rencontre parents/professionnelles de début d'année où nous présentons la crèche, son fonctionnement et prenons le temps d'échanger avec les familles.

Nous allons bientôt profiter des fêtes de fin d'année pour offrir un spectacle aux petits comme aux grands, à la salle polyvalente, à la suite duquel nous partagerons un goûter confectionné par les cuisinières de la crèche.

Si nous ponctons l'année de ces moments d'échanges, c'est pour être au plus près des besoins de l'enfant : grâce au partage et à la communication s'installe une cohérence d'actions et un lien de confiance autour de l'enfant.

Voici donc une rentrée 2016 qui s'est passée dans de bonnes dispositions.

Et nous en profitons pour vous souhaiter de très belles fêtes !

Mélina Malumba, directrice, et l'équipe des bambins ☺





La Boule Mérenvielloise

La saison se termine et le moins que l'on puisse dire est que le bureau est satisfait de l'année écoulée.

Depuis le dernier bulletin, La boule Mérenvielloise a organisé des manifestations et voici le bilan de chacune d'elle :

Le 28 août Le chalenge Allègre :



Cette édition a été particulièrement réussie, il a eu plus de 70 participants qui ont pu déguster la Paëlla de notre Président Paul. Après le repas, les 52 plus téméraires ont prolongé la journée en se défiant lors du concours amical en doublettes formées. Le bureau est très heureux de constater que la

proportion de Mérenviellois qui participent à cette journée augmente d'année en année. A l'issue du concours chaque participant s'est vu remettre un lot en récompense et en souvenir de cette belle journée.



Les concours du vendredi :

La réputation de nos concours amicaux du vendredi soir commence à faire des adeptes. Cette année comme lors du chalenge Alegre, nous avons eu le plaisir de compter parmi nous, davantage d'habitants de la commune qui se sont très bien intégrés. Des joueurs de Léguevin sont également venus en découvrir sur le boulodrome municipal. Les vainqueurs de 4 parties sont repartis avec un bon d'achat de 9 euros pour la Boucherie Christophe Guy de Brax, alors que ceux qui ont gagné 3 parties pouvaient se rendre chez Jeannot le fromager avec le bon de 6 euros. Ceux qui ont gagné 2

parties repartaient quant à eux avec une bouteille de vin de Madiran du château Barrejat, qui sont trois de nos sponsors. La soirée de clôture du 30 septembre fut un succès sans précédent car nous avons accueillis plus de 60 participants.

Championnat de zones des Clubs :

Le 2 octobre notre club organisait l'avant dernière étape de ce championnat. Là encore, nous avons atteint un record avec 180 joueuses et joueurs, ce qui démontre l'attrait que représente La Boule Mérenvielloise. Face à cette affluence, nous tenons à remercier Alain Robert et l'association Culture et Loisirs, qui nous dépanné en boissons alors que la buvette était à sec dès 16 heures. Ce concours terminait à 22h dans la plus grande convivialité.

Les résultats finaux donnent nos Féminines finissent 2^{ème} sur 22 clubs dans le classement du concours A et 5^{ème} au total des points. Les Masculins sont 5^{èmes} sur 10 clubs. Bravo à tous les participants.



Ginette et Fabienne ont affronté Cécile et Martine lors de la finale de la 5^{ème} étape du championnat de zone à Saiguede le 16 octobre 2016

Notre assemblée Générale aura lieu le 27 novembre 2016 à 15h au club house du boulodrome.

Rendez-vous :

N'oubliez pas de réserver votre soirée Coucous du samedi 18 mars 2017 à partir de 19h à la salle polyvalente de Mérenvielle, vous recevrez un flyer de rappel fin février dans vos boîtes à lettres.

Mérenvielle

Ensemble vocal La Bosca

venez nous rejoindre !

Répétitions à la salle des fêtes de Mérenvielle
tous les mardis soir de 21h à 23h

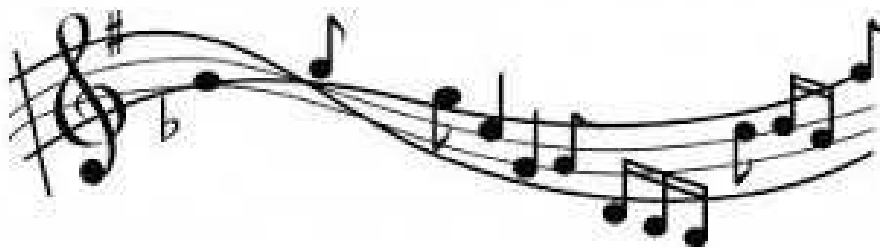
Reprise le mardi 20 Septembre 2016

Tous les renseignements sur
<http://www.labosca.com/>

Contact 06 27 92 48 02 ou choralelabosca@yahoo.fr

Répertoire classique de la musique ancienne à la
musique contemporaine

Venez nous écouter en **concert le samedi 1er
Octobre 2016 à 20h30** à l'église des Minimes
(Toulouse)





ROSARIO

Assistante maternelle près de chez vous!

Bonjour, j'habite une maison avec un grand jardin. Je propose aux enfants des sorties tous les jours, sauf par mauvais temps; les jeudis au RAM; promenade en forêt, jeux et activités suivant les thèmes, musique une fois par mois; associations tous les mardis matins; rencontres avec les collègues et leurs enfants pour des activités et des jeux.

Je connais la langue des signes enfin de pouvoir comprendre la demande des tous petits (j'ai suivi une formation)

Si vous souhaitez me contacter, je suis libre de suite.

TEL:05.61.86.71.25

VEND RENAULT Twingo III SCE 70 ZEN - 09/2014

ESSENCE 4 cv

Couleur BLANCHE, rétroviseurs et bandes latérales rouges, , 4 Places, 5 portes.

Fin garantie : Octobre 2016

Carnet entretien à jour garage RENAULT

Kilométrage : 28 500 kms

Idéale pour conduite en ville, se gare facilement. Malle facilement accessible.

Equipements : Connectique USB + application Android, smartphone.

ABS - Airbag - Clim manuelle - Ordinateur de bord - Limiteur vitesse - Prise USB - direction assistée - fermeture centralisée.

PRIX A DÉBATTRE

Chantal CAMPAGNE



Jean-Pierre Caillau nous a présenté pendant plusieurs années ses produits de la Ferme et du Terroir par une dégustation à la salle polyvalente de Mérenvielle.

Les colis de Noël des aînés sont préparés dans les cuisines de la Ferme de Lafitte:

Foie gras, terrines, plats cuisinés, qui sont appréciés par nos gourmets.

Vous pouvez trouver tous ces produits sur le site: www.fermedelafitte.com

tel:0553972004

SE CONNECTER
mon panier
VOIR LA LISTE

Jean-Pierre Caillau

La Boutique Repas à la Ferme Séjours gastronomiques & atelier cuisine Contact

Venez prendre un repas à la ferme !

NOUVEAU fête de la garbure et cabaret dansant

Séjour gastronomique et atelier cuisine

venez visiter et vous restaurer à la palombière

Rechercher

Infos et services conseil
05 53 97 20 04

Avantages
Inscrivez-vous à notre newsletter et profitez de nos offres exclusives
Votre e-mail OK

Livraison gratuite
Pour toute commande supérieure à 350€, les frais de port vous sont offerts